## M. le DASEN,

Enseignantes et enseignants de écoles de la circonscription de Pontarlier, nous vous alertons sur notre exaspération vis à vis de nos conditions de travail qui, depuis plusieurs années, se dégradent régulièrement.

- Classes surchargées avec élèves à besoins particuliers,
- manque criant de remplacements,
- manque criant d'enseignants de RASED,
- refus de temps partiels et entretiens insupportables,
- formations pédagogiques trop souvent médiocres,
- manque de temps de concertation avec les enseignants d'ULIS, les autres enseignants spécialisés, les partenaires, etc.
- journées de décharges non attribuées aux directrices et directeurs des écoles de 3 classes et moins,
- absence de médecine scolaire dans certains secteurs,
- absence de médecine du travail pour les enseignants,
- manque de réponses, d'écoute et de soutien de la hiérarchie.

Nous n'entrevoyons aucune amélioration; au contraire, le ministère entend détériorer encore nos conditions et celles des élèves avec le projet de loi « pour une école de la confiance » dont le contenu

- porte atteinte à la liberté d'expression des enseignant.es,
- prévoit de fusionner les écoles avec le collège de leur secteur en formant des établissements énormes dans lesquels les effectifs seront globalisés (suppressions de postes, effectifs chargés...) et les enseignants du premier degré seront sous l'autorité du chef d'établissement (plus de directeur.rices d'écoles...), au détriment de la proximité et de la qualité de vie de chacun,
- oblige les mairies à financer le fonctionnement des maternelles privées alors que ce n'était pas le cas jusqu'à présent, ponctionnant le budget de l'Ecole publique,
- etc.

Comme si cette provocation n'était pas suffisante, le ministère s'en prend même à nos conditions d'affectations en prévoyant une modification des règles du mouvement départemental à l'encontre de nos intérêts!

Nous demandons que le projet de loi Blanquer soit abandonné ainsi que le projet de modification des règles du mouvement. Nous demandons que la « priorité au primaire » annoncée soit effective et permette l'amélioration de nos conditions de travail et d'apprentissage des élèves au regard des points cités ci-dessus.

Pour former les citoyens de demain, commençons par les respecter en leur proposant des conditions d'apprentissage à la hauteur de l'enjeu!